

JOURNAL OFFICIEL



DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉBATS PARLEMENTAIRES ASSEMBLÉE NATIONALE

Ce numéro comporte deux séances. La quatre-vingt-sixième séance est encartée entre les pages 5396 et 5397

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

9^e Législature

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1989-1990

(85^e SÉANCE)

COMPTE RENDU INTÉGRAL

1^{re} séance du lundi 20 novembre 1989

SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. LOÏC BOUVARD

1. **Prise d'acte du dépôt d'une motion de censure** (p. 5391).

2. **Discussion d'une motion de censure** (p. 5391).

MM. Charles Millon,
Jean Anciant,
Jean-Claude Lefort.

M. Michel Rocard, Premier ministre.

Clôture de la discussion générale.

Renvoi de la suite du débat à la prochaine séance.

3. **Emploi et exclusion professionnelle.** - Communication relative à la désignation d'une commission mixte paritaire (p. 5403).

4. **Ordre du jour** (p. 5403).

COMPTE RENDU INTÉGRAL

PRÉSIDENCE DE M. LOÏC BOUVARD, vice-président

La séance est ouverte à dix-huit heures.

M. le président. La séance est ouverte.

1

PRISE D'ACTE DU DÉPÔT D'UNE MOTION DE CENSURE

M. le président. M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 17 novembre 1989, à quinze heures trente, une motion de censure déposée en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution par MM. Millon, Pons, Méhaignerie et cent treize membres de l'Assemblée (1), le Gouvernement ayant engagé sa responsabilité pour l'adoption en première lecture du projet de loi de finances pour 1990 dans le texte inséré en annexe au compte rendu de la deuxième séance du jeudi 16 novembre 1989.

Je donne lecture de la motion de censure :

« Considérant que le budget présenté pour 1990 ne contribue pas de manière significative à améliorer la justice sociale et la situation de l'emploi dans notre pays ;

« Considérant que la croissance des dépenses de fonctionnement de l'Etat ne s'accompagne d'aucun projet tendant à moderniser effectivement le service public de nature à donner aux fonctionnaires plus de responsabilité ainsi que de meilleures conditions de travail et de rémunération ;

« Considérant que les dispositions fiscales du projet sont inspirées par un égalitarisme à courte vue et qu'elles sont de nature à entraver le dynamisme des entreprises et de leurs salariés ;

« Considérant que la baisse des impôts et des charges sociales prévue par le Gouvernement s'avère nettement insuffisante pour mettre l'économie française dans une situation favorable d'ici l'ouverture du grand marché européen le 1^{er} janvier 1993 ;

« Considérant que les dispositions relatives à l'évolution de la dotation globale de fonctionnement ont été arrêtées sans réelle concertation avec les élus et qu'elles annoncent la remise en cause des acquis de la décentralisation ;

(1) La présente motion de censure est appuyée par les cent onze signatures suivantes :

MM. Millon, Pons, Méhaignerie, Rossinot, Santini, Mestre, Clément, Haby, Mesmin, Mme Moreau, MM. Brocard, Perrut, Marcellin, Ligot, Hunault, Bégault, Wiltzer, Tenaillon, d'Ornano, de Robien, Jean-François Deniau, d'Harcourt, Jacques Farran, Jacquat, Salles, Dimeglio, Gonnot, Faico, Vasseur, Paecht, Colombani, Seiflinger, Desanlis, Ehrmann, Bayard, Pierre Micaux, José Rossi, Léotard, Chirac, Labbé, Juppé, Robert-André Vivien, Dehaine, Alain Cossin, André, Mme Christiane Papon, MM. Inchauspé, Chasseguet, Manger, Lucien Richard, Houssin, Coïntat, Bachelet, Couve, Couveinhes, Emmanuel Aubert, Pinte, Mme Michaux-Chevry, MM. Cuq, Ueberschlag, Delalande, Péricard, de Broissia, Guichard, Jean-Louis Masson, Sarkozy, Jean-Claude Mignon, Mme de Panafieu, MM. Richard Cazenave, Gorse, Devedjian, Julia, Drut, Léonard, Jean-Michel Ferrand, Goasdouff, Bernard Debré, Guichon, Charroppin, Tranchant, Dassault, Jean Besson, Rufenacht, Tiberi, Ollier, Estrosi, Mme Bachelot, MM. Toubon, Cabal, Mazeaud, Mme Hubert, MM. Jean-Louis Debré, Maadeu-Arus, Dolige, Chamard, Grussenmeyer, Bernard Schreiner (*Bas-Rhin*), Jean de Gaulle, Adrien Durand, Mme Isaac-Sibille, MM. Baudia, Rochebloine, Geng, Birraux, Grimault, Guillec, Landrsin, Jacquemin, Weber, Mme Monique Papon, MM. Chavanes, Fuchs, Couanau, Gengenwin, Foucher et Bayrou.

« Considérant que le budget ne traduit pas une volonté politique forte, inspirée du seul souci de l'intérêt national, mais qu'il est avant tout le résultat de compromis internes à la majorité socialiste ;

« Considérant qu'ainsi le Gouvernement prive la France des meilleures chances qui lui sont indispensables pour préparer son avenir, assurer le progrès social et faire face à ses responsabilités dans une Europe qui a impérativement besoin de son influence et de ses ressources ; »...

M. Alain Bonnet. N'importe quoi !

M. le président. ... « Pour ces raisons, l'Assemblée nationale, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution censure le Gouvernement. »

En application de l'article 155, alinéa 3, du règlement, l'Assemblée prend acte de ce dépôt.

2

DISCUSSION D'UNE MOTION DE CENSURE

M. le président. L'ordre du jour appelle la discussion de la motion de censure déposée, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, par MM. Millon, Pons, Méhaignerie et cent treize membres de l'Assemblée.

La parole est à M. Charles Millon, premier orateur inscrit.

M. Charles Millon. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, mes chers collègues, la France est à la croisée des chemins...

M. François Hollande. Voilà qui est original !

M. Charles Millon. Soit elle opte pour une société ouverte, un nouveau dialogue social, une nouvelle répartition des responsabilités grâce à des réformes audacieuses, soit elle se recroqueville sur une société bloquée, menacée par des tensions sociales.

La motion de censure que je dois défendre pour toute l'opposition est l'occasion, monsieur le Premier ministre, de s'interroger sur l'avenir de notre démocratie française, sur l'avenir de notre pays, sur son rôle, sur sa place.

Sur l'avenir de notre démocratie française, tout d'abord.

Il est évident que cette motion de censure aurait pu être évitée : il aurait suffi que le Gouvernement n'utilisât point l'article 49-3.

Non que je vous conteste le droit de l'utiliser : la Constitution vous y autorise et vous aviez annoncé déjà il y a un an que vous auriez recours aux « moyens de violence institutionnelle » si cela se révélait nécessaire. Mais l'utilisation de l'article 49-3 démontre simplement que nos mœurs démocratiques n'ont pas évolué.

Certes, vous n'avez pas de majorité absolue.

Certes, vous n'êtes pas sûr de la solidité de votre majorité relative (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*)...

M. Michel Rocard, Premier ministre. Oh !

M. Charles Millon. ... et la logique veut que vous ayez recours à cette procédure, si l'on se place dans le schéma traditionnel des démocraties aux prises avec les luttes idéologiques et le clivage bipolaire du type sectaire.

M. Henri Cuq. Très bien !

M. Alain Bonnet. Il prend ses désirs pour des réalités !

M. Charles Millon. Mais, monsieur le Premier ministre, le monde change,...

M. François Hollande. Pas vous !

M. Charles Millon. ... la France change, et vous ne bougez pas !

Depuis dix ans, nous assistons, vous comme moi, à la mort des idéologies.

Depuis maintenant cinq ans, il m'a semblé que les socialistes avaient renoncé à leur dogme et avaient accepté le poids des réalités, la force des choses et la nature des hommes.

Vous qui avez voulu depuis des années symboliser le renouveau de la vie publique, vous qui avez été le trouble-fête de la gauche archaïque et académique, pourquoi n'avez-vous pas saisi cette occasion pour modifier les rapports entre opposition et majorité ?

Il aurait fallu de votre part un peu d'audace, sans doute du courage, et la France basculait dans ces grandes démocraties où opposition et majorité ne se regardent pas en chiens de faence, mais où, chacun avec ses convictions, ses analyses, son tempérament, ses échelles de valeurs, participe à la poursuite du bien commun.

Mais ne vous y trompez pas, monsieur le Premier ministre, je ne suis pas un partisan des faux consensus ou de la confusion entre majorité et opposition. Je souhaite simplement que nos mœurs parlementaires évoluent, que la France, comme l'Allemagne, les U.S.A. ou la Grande-Bretagne, admette qu'opposition et majorité puissent dialoguer sans se confondre, négocier sans se compromettre, réfléchir à l'avenir de notre pays sans renoncer à leur propre personnalité.

Mais vraiment, pourquoi ne pas avoir choisi la voie du débat ?

Pourquoi ne pas avoir accepté qu'une négociation, au sens noble du terme, s'engage entre Gouvernement et opposition pour définir les limites du possible en fonction du souhaitable de chacun ?

Aujourd'hui, si vous aviez accepté de revenir sur un certain nombre de mesures que vous nous proposez, telles que l'accroissement des dépenses de fonctionnement, l'augmentation du nombre des fonctionnaires, la modification de la D.G.F., si vous aviez accepté de prendre en compte un certain nombre de nos propositions en matière d'éducation, de formation ou dans le domaine de la politique fiscale, la situation aurait peut-être été très différente.

Oui, nous aurions toujours été l'opposition !

M. Alain Bonnet. Son discours est un véritable poème !

M. Charles Millon. Oui, vous, socialistes, auriez toujours été la majorité ! Mais votre budget, résultant d'un compromis, aurait pu être accepté par la représentation nationale dans d'autres conditions - je veux dire sans que vous ayez recouru à l'article 49-3. Notre éventuelle abstention aurait été un signe approuvant non pas votre budget, mais votre nouvelle démarche politique.

La vraie ouverture qu'attendent les Français, c'est celle-là. Ce n'est pas celle que vous avez mise en œuvre et qui se résume au débauchage sans lendemain de telle ou telle personnalité.

M. Alain Bonnet. Mais qu'est-ce qu'il raconte ?

Plusieurs députés du groupe socialiste. Des noms !

M. Charles Millon. Monsieur le Premier ministre, les démocraties évoluent.

La France doit aujourd'hui accepter un renforcement des pouvoirs du Parlement. Le débat parlementaire n'est plus et ne doit plus être une guerre de tranchées. Il peut et doit être ce dialogue constructif qui permet à une société d'être tolérante, efficace, ouverte.

Domage ! Vous avez raté une occasion de démontrer votre ouverture d'esprit et votre volonté de rénovation du débat politique.

Vous avez utilisé le couperet qu'est l'article 49-3 et vous nous avez conduits à déposer cette motion de censure.

Mais sachez que nous ne le regrettons pas car c'est pour nous l'occasion de démontrer qu'en face d'un parti socialiste traversé de courants contradictoires (*Rires sur les bancs du groupe socialiste*)...

M. François Hollande. Ce n'est pas comme chez vous, peut-être !

M. Charles Millon. ... saisi de convulsions à la veille de son congrès, traumatisé par les ambitions pré-présidentielles,...

M. Pierre Estève. Ça va devenir comique !

M. Charles Millon. ... il y a une opposition unie, sereine, renouvelée,...

M. François Hollande. C'est un rêve !

M. Charles Millon. ... prête à engendrer cette grande force d'alternance qui, demain,...

M. François Hollande. Après-demain !

M. Charles Millon. ... assurera la gestion des affaires de la France, et qui, dès aujourd'hui, est en mesure de proposer aux Français un grand dessein. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République.*)

Car aujourd'hui, ce que nous souhaitons censurer, monsieur le Premier ministre, c'est un budget qui reflète une absence de politique, ou plutôt qui symbolise une politique dangereuse : le social-immobilisme.

M. Alain Griotteray. Très bien !

M. Alain Bonnet. Oh ! la la !

M. François Hollande. C'est très fort !

M. Charles Millon. Monsieur le Premier ministre, nous vous sentons gêné aux entournures. Nous vous sentons paralysé.

Sur la plupart des sujets, vous vous refusez de choisir, de décider, de trancher. Vous optez d'ailleurs pour une méthode, à laquelle vous avez donné votre nom et qui consiste simplement à étouffer les problèmes, à éluder les questions, à retarder les décisions.

Quand on est un observateur naïf, on a l'impression que vous êtes timoré, que vous avez peur...

M. François Hollande. Pas de vous, en tout cas !

M. Charles Millon. ... ou que vous êtes sous tutelle.

Quand on est un historien, on s'interroge sur : s points communs qui existent entre le Rocard bouillonnant, pétillant, plein de propositions des années 60, et le Rocard frileux, inquiet, des années 80. (*« Eh oui ! » sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. François Hollande. Et le rénovateur que vous étiez, qu'est-il devenu ?

M. Charles Millon. Quand on est un politique, on recherche les fondements de ce social-immobilisme que vous imposez à la France contre toute raison.

Oui, nous sommes en droit de nous interroger sur les raisons qui motivent une telle attitude, une telle démarche.

M. Jean-Yves Gateaud. Mais c'est de la psychanalyse !

M. Charles Millon. Certains avancent que vous seriez si soucieux de votre image que vous auriez sacrifié à une mode de notre époque qui voudrait qu'avec quelques formules apaisantes ou quelques gestes ostentatoires on puisse résoudre les problèmes de fond.

D'autres soutiennent que vous êtes prisonnier de la surenchère idéologique à laquelle se livrent les différentes fractions du parti socialiste en prévision de leur congrès, et que la guerre des « courants » vous interdit de prendre parti, et donc de décider.

D'autres, encore, affirment que votre capacité de décision est réduite par le fait que vous devez en tous points respecter le dogme présidentiel.

Le congrès de Rennes, l'Elysée, votre image dans l'opinion, seraient-ils les trois sommets de ce triangle tragique, le triangle du social-immobilisme,...

M. François Hollande. Quand il a trouvé une formule, il s'y tient !

M. Charles Millon. ... dans lequel vous vous enfermez depuis des mois ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République.*)

Monsieur le Premier ministre, vous ne pouvez en rester là car, pendant ce temps-là, les difficultés restent entières et s'accroissent.

Et si, aujourd'hui, nous avons pris, l'opposition tout entière, la responsabilité de déposer une motion de censure,...

M. François Hollande. Il est unique !

M. Charles Millon. ... c'est parce qu'il nous paraît essentiel pour l'avenir du pays, que soit vous renonciez, soit vous modifiez fondamentalement votre politique.

Car, à travers le budget de 1990, à travers votre action gouvernementale, c'est de l'avenir de la France qu'il s'agit.

Or vous bénéficiez, monsieur le Premier ministre - reconnaissez-le avec nous - d'une situation quelque peu exceptionnelle : une économie en croissance, soutenue par l'expansion mondiale, une inflation jugulée, des ressources fiscales en hausse sensible, des entreprises saines, ayant reconstitué leurs fonds propres...

M. François Hollande. Eh oui !

M. Charles Millon. ... et capables d'innover et de conquérir des marchés,...

M. François Hollande. Ça, c'est nous !

M. Charles Millon. ... des responsables qui, à la tête des collectivités territoriales, ont pris la mesure de l'enjeu européen et conduisent des actions dynamiques pour aménager notre territoire, et, enfin, des citoyens motivés...

M. François Hollande. Qui ne font pas confiance à l'opposition ! Ils n'ont pas voté pour vous !

M. Charles Millon. ... qui ont compris que leur pays est à un tournant capital et qui, à condition d'y être associés, sont disposés à soutenir l'effort de modernisation.

Pourtant, monsieur le Premier ministre, au lieu d'utiliser tous ces atouts pour mieux préparer les échéances à venir et engager les grandes réformes qui s'imposent, vous nous proposez une action « à la petite semaine ».

Sans reprendre le débat de fond sur le budget lui-même, je voudrais rappeler les raisons principales qui motivent notre refus et qui illustrent votre politique.

Il s'agit tout d'abord d'un budget qui renoue avec les vieux démons de la dépense socialiste - une augmentation de 5,4 p. 100, soit deux fois plus que celle qui a été prévue ou qui a été annoncée pour la hausse des prix - et qui marque donc un tournant dans la mauvaise direction.

Alors que vous auriez pu, et M. le ministre d'Etat pourra le confirmer, profiter de la bonne conjoncture pour poursuivre la baisse des impôts et alléger les charges sur les agents économiques, vous préférez vous engager dans une augmentation de la pression fiscale sur le capital...

M. François Hollande. Pas assez !

M. Charles Millon. ... ou retarder l'harmonisation fiscale européenne en matière de T.V.A.

Alors que vous auriez pu engager la réforme de la fonction publique en poursuivant la baisse des effectifs, en organisant un redéploiement, en revalorisant la situation des fonctionnaires, vous préférez simplement en augmenter le nombre.

Alors que vous auriez dû baisser le train de vie de l'Etat, surtout quand on connaît la nature et le montant des transferts de charges aux collectivités locales, vous augmentez les dépenses de fonctionnement de 7,6 p. 100.

Il s'agit aussi, et vous le savez, d'un budget qui ne prépare pas suffisamment la France à l'échéance européenne. Ainsi les allègements fiscaux en faveur de l'épargne ne concernent qu'une partie du revenu de cette épargne. Ainsi les baisses de T.V.A. ne sont ni suffisantes ni cohérentes pour permettre l'harmonisation européenne souhaitée.

Enfin, ce budget mérite bien d'autres critiques, qui ont été énoncées par tous mes collègues lors de la discussion de chaque chapitre particulier : je rappellerai simplement notre inquiétude devant la remise en cause de la décentralisation financière que sous-tend la réforme de la D.G.F. et devant les risques d'un arrêt de la relance du bâtiment.

Oui, monsieur le Premier ministre, l'opposition persiste...

M. François Hollande. Et persistera !

M. Charles Millon. ... et signe dans sa critique du budget 1990, et ce, après l'examen des crédits par ministère.

D'ailleurs, si l'on en juge par le nombre des budgets importants dont le vote a dû être réservé, nous sommes loin d'avoir eu le monopole de la critique ou du refus.

Oui, ce budget est le reflet exact de votre politique : il n'y a ni ligne de force, ni projet d'envergure. Dans aucun domaine, vous n'avez fait preuve d'innovation. Dans aucun chapitre ministériel ne transparait la volonté d'engager des réformes qui pourtant s'imposent et que le pays attend.

M. François Hollande. Vous ne l'avez pas lu, ce budget !

M. Charles Millon. Rappelez-vous, monsieur le Premier ministre : il y a un an, les commentateurs s'interrogeaient sur votre capacité à concilier le « parler vrai » et l'« agir vrai » ! Aujourd'hui, après dix-huit mois de Gouvernement, force est de constater que ce n'est pas le problème de l'« agir vrai » qui est posé, mais bien celui de l'agir tout court !

En réalité, derrière certaines apparences d'action, se cache une certaine absence de politique : mais si vous n'avez pas de politique, c'est peut-être parce que vous n'avez pas, mes chers collègues, de majorité cohérente ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. François Hollande. Et voilà !

M. Charles Millon. Car on peut légitimement s'interroger sur ce qu'il y a de commun entre M. Bérégovoy, qui défend le franc, à juste titre, et M. Chevènement qui demande de « fermer la parenthèse libérale ». Entre M. Quilès qui propose la déréglementation des P.T.T., à juste titre également, et M. Jospin qui s'y oppose.

Les tendances, les divergences qui traversent votre majorité (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)...

M. François Hollande. Vous pouvez faire mieux ?

M. Jean-Marie Cambacérès. Avec Léotard ?

M. Charles Millon. ... sont telles, monsieur le Premier ministre, que vous ne pouvez faire mieux que de louvoyer sans cesse entre des écueils alternatifs et que vous êtes frappé de paralysie.

M. Michel Sapin. Ah, ces écueils alternatifs !...

M. Charles Millon. Mais cette absence de politique est pour nous un sujet de grave inquiétude quand on prend la mesure des évolutions nécessaires ou des réformes urgentes.

Il serait trop long de faire l'inventaire des grands domaines de l'action gouvernementale marqués par le déficit de votre action. Simplement, à titre d'illustration, analysons certains secteurs révélateurs.

L'éducation, par exemple : personne ne conteste qu'il s'agit là de la priorité absolue si l'on veut que demain la France soit capable de répondre aux défis de la concurrence européenne.

Le Président de la République lui-même avait inscrit l'éducation comme la première priorité de son septennat nouveau. (« Et alors ? » sur les bancs du groupe socialiste). Et pourtant, quelle déception ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. François Hollande. Vous niez l'évidence !

M. Charles Millon. Alors que nos responsables se gargarisent du fait que 80 p. 100 des scolaires parviendront à atteindre le baccalauréat,...

M. Alain Calmat. Vous, vous êtes disqualifiés !

M. Charles Millon. ... rien n'est fait pour organiser l'accueil des étudiants dans l'enseignement supérieur ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Yves Gateaud. Combien de postes créés ?

M. Charles Millon. Aucune réflexion de fond n'est engagée sur la diversification et la professionnalisation des filières universitaires !

M. Michel Sapin. Il faut toujours dépenser plus ?

M. François Hollande. Et demander moins au contribuable !

M. Jean-Yves Gateaud. Vous avez pris le mauvais exemple, monsieur Millon.

M. Charles Millon. Pis, aucune réponse n'est donnée aux régions qui se proposent de prendre en charge cette question et d'organiser dans le cadre de la décentralisation l'auto-nomie des universités.

M. Claude Ducert. C'est un transfert de charges !

M. François Hollande. Rappelez-vous décembre 1986, monsieur Millon !

M. Jean-Marie Cambacérès. Devaquet !

M. Charles Millon. Il est vrai que, pour ce faire, vous devriez, monsieur le Premier ministre, résister à des corporatismes professionnels et syndicaux et brusquer votre propre clientèle électorale : mais là le courage vous manque et vous préférez en rester au discours ou aux lois d'orientation sans programmation et sans application.

Alors que chacun a constaté que l'une des plus grandes difficultés de notre temps est l'adéquation entre l'emploi et la formation, vous refusez d'engager la nécessaire révolution de la formation professionnelle. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Yves Gataud. Et le crédit-formation ?

M. François Hollande. Il nie l'évidence !

M. Charles Millon. Des régions, des syndicats professionnels, des entreprises, des enseignants, ont pris l'initiative, à titre expérimental, d'organiser un enseignement par alternance. Cet enseignement est regardé par vos services avec suspicion car, là encore, il faut bouleverser les habitudes, modifier les mentalités, brusquer votre électorat.

M. François Hollande. Vous ne brusquez guère le vôtre ?

M. Charles Millon. Monsieur le Premier ministre, prenez garde, la bataille de 1992 ne se jouera pas uniquement sur la capacité financière des entreprises, ou sur la taille des régions : elle se jouera essentiellement sur la capacité de notre système éducatif à former des techniciens, des chercheurs et des cadres adaptés à l'évolution de la science et des technologies.

M. Alain Calmet. Qu'avez-vous fait pour la recherche en 1986 ?

M. Charles Millon. Monsieur le Premier ministre, si mon discours ne vous convainc pas (« Non, pas du tout ! » sur les bancs du groupe socialiste) regardez les initiatives prises chez nos concurrents européens et vous comprendrez l'importance de cet enjeu et le risque que fait courir votre immobilisme. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

La même question d'ailleurs se pose à propos de la politique industrielle.

M. François Hollande. Vous êtes contre !

M. Charles Millon. C'est précisément le domaine où le « social-immobilisme » (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste*) s'incarne dans un véritable article de foi du nouveau dogme de la Lettre à tous les Français. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Yves Gataud. On vous laisse la participation !

M. François Hollande. Parlez-nous du dynamisme de Madelin !

M. Pierre Estève. De la libérale agitation ! (*Sourires sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Charles Millon. C'est le fameux « théorème du ni-ni », ni nationalisation, ni privatisation.

M. François Hollande. Ni R.P.R., ni U.D.F. !

M. Charles Millon. Déjà condamnable en ce qu'elle traduit une volonté de ne pas choisir, cette politique industrielle du « ni-ni » l'est encore davantage quand on analyse la situation des grandes entreprises publiques françaises, qui manquent cruellement de fonds propres, et qui, de ce fait, sont désavantagées dans la grande compétition économique internationale.

Elles sont obligées de recourir à des solutions de bricolage pour contourner la force injuste du dogme présidentiel. Vous-même d'ailleurs, monsieur le Premier ministre, devez en être convaincu, puisque vous avez pris l'initiative d'écrire au Pré-

sident de la République pour lui demander d'approuver la constitution de holdings d'Etat capables d'apporter des fonds propres aux grands groupes nationalisés.

M. Michel Sapin. Vous avez eu un double de la lettre ? Une photocopie ?

M. Charles Millon. La France de 1990 en serait-elle donc revenue aux solutions italiennes des années 60, avec l'I.R.I., l'I.N.I., et tous types de holdings ?

Ne serait-il pas préférable, quand même, pour réussir la mondialisation des grandes entreprises, d'abandonner ce dogmatisme stérile sur une question aussi importante pour l'avenir de l'emploi ?

Votre position apparaît encore davantage, monsieur le Premier ministre, dans son archaïsme fondamental lorsque l'on tourne le regard vers l'Est. Plusieurs de ces pays qui ont subi l'étatisme et le collectivisme sont en train d'étudier ou de prendre des mesures de privatisation.

M. François Hollande. Votre modèle est à l'Est maintenant ?

M. Charles Millon. A vrai dire, ces pays-là seraient bien étonnés d'apprendre que, dans une démocratie occidentale moderne, il puisse encore exister ce genre de catéchisme intangible, devant lequel le Gouvernement se prosterner.

Un troisième domaine mérite encore davantage la condamnation de l'opposition : c'est celui de la gestion et de la réforme de l'Etat et de la fonction publique.

L'opposition n'a nulle envie d'ironiser sur le grand programme que vous aviez annoncé le 9 décembre 1988 (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*) : car ce sont les conditions de travail et de rémunération de plusieurs millions de personnes qui sont en cause !

M. Alain Bonnet. Vous, vous n'avez rien fait pendant vingt-cinq ans !

M. Charles Millon. Les cortèges des manifestants vous le rappellent semaine après semaine, ceux des infirmières, des enseignants, des gardiens de prison ou des agents des finances. Leurs rassemblements sont toujours motivés par le désir commun d'exprimer un constat d'échec et d'adresser un appel au Gouvernement.

L'échec, c'est celui de la « méthode Rocard ».

L'appel, c'est celui d'une réforme de l'administration.

Monsieur le Premier ministre, il est clair qu'avec la méthode de négociation sociale à laquelle vous avez attaché votre nom, celle du cas par cas, celle de la discussion émettée, vous avez inventé la manière de faire rebondir perpétuellement les crises sectorielles !

En voulant diviser les revendications, vous avez multiplié les frustrations, voire les jalousies. Au total, après un an de « méthode Rocard », vous avez dû céder davantage que vous ne le vouliez et vous avez satisfait moins que vous ne le deviez. Et aujourd'hui, malheureusement, le « pacte de croissance » arrive bien tard, ainsi que vos projets de révision de la grille.

C'est pourquoi, au nom des fonctionnaires et au nom des usagers (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)...

M. Alain Calmet. Ce n'est pas vrai ! Usurpateur !

M. Charles Millon. ... l'opposition vous alerte aujourd'hui ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*) Monsieur le Premier ministre, êtes-vous enfin décidé à prendre le problème dans sa vraie dimension...

M. Bernard Pons. Mais non, bien sûr !

M. Charles Millon. ... et à engager, avec les fonctionnaires, ...

M. Pierre Estève. Que vous n'avez jamais reçus !

M. Charles Millon. ... le « grand débat » demandé il y a plus d'un an par toute l'opposition, pour inventer l'administration moderne dont la France a besoin ?

M. Pierre Estève. Vous avez inventé le fil à couper le beurre ?

M. Charles Millon. Monsieur le Premier ministre, je pourrais encore longtemps analyser les secteurs de l'activité gouvernementale, et démontrer la gravité de la situation que crée votre immobilisme.

N'est-ce pas d'ailleurs la difficulté que vous rencontrez ces jours derniers pour faire face à ce problème urgent qu'est l'immigration ? Vous avez voulu vous en servir comme d'un moyen politique...

M. Alain Calmat. Pas vous peut-être ?

M. Charles Millon. ... pour diviser l'opposition.

M. Bernard Pons. Absolument !

M. Charles Millon. Il vous revient, tel un boomerang, comme un facteur de désintégration de votre majorité, car jamais vous n'avez voulu aborder avec sérieux les questions de l'intégration, du contrôle de l'immigration ou de l'identité nationale. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

M. Bernard Pons. Exactement !

M. Alain Calmat. Et les charters ?

M. Charles Millon. N'est-ce pas votre indécision, monsieur le Premier ministre, qui explique aussi l'étrange attitude de la France face aux bouleversements des pays de l'Est ?

Alors que les citoyens français se sont enthousiasmés pour ce vent de liberté et d'espoir qui balayait les régimes totalitaires, votre Gouvernement restait silencieux (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste*)...

M. Alain Calmat. Vous êtes sourd ?

M. Charles Millon. ... incapable de faire des propositions sérieuses. Il a fallu attendre la juste colère de Lech Wałęsa (*Exclamations sur les mêmes bancs*) pour voir enfin le Président de la République proposer du bout des lèvres un plan d'aide et de soutien à l'économie polonaise.

M. Bernard Pons. Du bout des lèvres ! Pas du bout des doigts.

M. Charles Millon. Certes, dans certains domaines de votre politique, monsieur le Premier ministre, vous auriez pu recueillir notre approbation (« Ah ! » sur *Les bancs du groupe socialiste*) : ceux de la défense ou de la décentralisation par exemple. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. René Dosière. Vous étiez contre en 1982 !

M. Charles Millon. Mais quelle ne fut pas notre déception de constater que même sur ces questions, vous avez reculé.

En matière de défense, alors que notre pays s'était doté d'une loi de programmation militaire, votée à l'unanimité excepté les communistes, vous avez engagé sa révision...

M. François Hollande. A juste titre !

M. Charles Millon. ... et vous avez modifié cette loi en restreignant l'effort de défense de notre pays.

Dans le domaine de la décentralisation, dont, vous le savez je suis un fervent partisan (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste*)... Relisez le *Journal officiel* : si je n'ai pas voté les lois Defferre, c'est parce qu'elles n'étaient pas gagées par des transferts financiers et fiscaux ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*) Monsieur Charasse, vous n'étiez pas à l'Assemblée à l'époque, mais relisez le *Journal officiel* de nos débats : cela vous instruira ! (« Très bien ! » et *applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

M. Michel Charasse, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du budget. Monsieur Millon, j'étais au Sénat !

M. Charles Millon. J'étais et je reste un partisan convaincu de la décentralisation alors que vous, monsieur le Premier ministre, qui en étiez pourtant le héraut, lorsque vous étiez dans l'opposition, il y a quelques années, vous vous engagez aujourd'hui dans une voie systématique de

recentralisation. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Il suffit de lire votre projet de loi sur le logement des plus démunis pour en être convaincu. Il suffit de prendre connaissance du projet de loi sur la région parisienne !

M. Michel Giraud. Et ce n'est pas fini !

M. Bernard Pons. Oui, nous en reparlerons.

M. Charles Millon. Là encore, monsieur le Premier ministre, vous n'avez pas joué la répartition des responsabilités, vous n'avez pas joué la décentralisation, vous n'avez pas joué la société ouverte.

Monsieur le Premier ministre, nous sommes inquiets, car l'absence de politique n'a jamais été une politique.

M. Jean-Yves Gateaud. Cela vous arrangerait bien qu'il n'y en ait pas !

M. Charles Millon. Vous devez craindre, monsieur le Premier ministre, pour votre Gouvernement, le triste sort réservé aux sociétés qui refusent d'évoluer, celui de mourir par manque d'audace ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Monsieur le Premier ministre, ayez le courage d'écorner votre image de marque, pour répondre aux vrais problèmes de vos concitoyens.

Monsieur le Premier ministre, ayez le courage de contredire le dogme de la *Lettre aux Français* pour permettre à notre économie de s'adapter aux exigences de notre temps.

Monsieur le Premier ministre, ayez le courage de contredire tel ou tel courant du parti socialiste pour choisir les voies de l'avenir. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. François Hollande. Vous pouvez toujours donner des leçons de courage ! Vous n'avez même pas eu celui de présenter une liste aux européennes !

M. Charles Millon. Si nous vous donnons ces conseils...

M. François Loncle. Donneur de leçons !

M. Charles Millon. ... ce n'est pas tant que nous souhaitons que vous restiez au pouvoir : c'est d'abord pour que notre pays soit en condition d'affronter la concurrence européenne et se prépare au grand bouleversement que traduit aujourd'hui l'évolution des pays de l'Est.

C'est aussi parce que nous souhaitons que notre pays ne soit pas confronté à des tensions sociales car, vous le savez, un gouvernement qui se refuse à choisir, qui se refuse à trancher, un gouvernement qui bricole par peur de décider, est un gouvernement qui déçoit !

Par absence d'audace, par peur des risques, par manque de courage...

M. Alain Bonnet. Encore ?

M. Charles Millon. ... vous êtes en train, monsieur le Premier ministre, de perdre votre majorité relative (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste*) - ce qui n'est pas très grave ; mais pire, vous êtes en train d'organiser la société bloquée.

M. Michel Sapin. L'alternative, c'est quoi ?

M. Charles Millon. Vous êtes en train de perdre votre majorité, car ne vous faites aucune illusion, monsieur le Premier ministre, quels que soient les résultats du vote de la motion de censure, vous n'avez plus de majorité, ni économique, ni sociale, ni psychologique. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

M. François Hollande. Vous, vous n'avez pas de majorité du tout !

M. Charles Millon. Vous avez simplement la majorité de l'indifférence...

M. Alain Bonnet. Oh !

M. Jean-Marie Cambacérès. C'est toujours ce qui fait la différence !

M. Charles Millon. ... qui se nourrit de la lassitude des Français.

C'est ce qu'il y a de pire, car après l'indifférence, vient la déception, et après la déception il y a la contestation.

M. Alain Calmat. L'apocalypse !

M. Charles Millon. Vous êtes en train d'organiser la société bloquée en refusant de répondre aux grandes questions que se posent nos concitoyens.

Vous le savez d'ailleurs : 55 p. 100 des Français pensent que notre société est bloquée et parmi eux deux tiers considèrent comme important le risque d'une explosion sociale ou politique.

Peut-être jouent-ils à se faire peur, mais l'histoire récente des trente dernières années a démontré que le gouvernement a tout intérêt à ne pas être sourd à ces appels.

Monsieur le Premier ministre, les Français ont une haute idée de leur pays. Ils ne veulent pas d'un social-immobilisme.

M. Alain Bonnet. Encore ?

M. Charles Millon. Ils attendent un nouveau dialogue social pour construire une société ouverte.

M. Alain Calmat. Vous n'êtes pas le porte-parole des Français, monsieur Millon !

M. Charles Millon. L'avenir de notre pays exige de votre part, monsieur le Premier ministre, une volonté, un dessein, une action.

Si aujourd'hui l'opposition vous censure, c'est parce qu'elle ne trouve, dans votre politique, ni volonté, ni dessein, ni action.

M. Willy Dimeglio. Le ni-ni !

M. Charles Millon. En conclusion, n'oublions pas, monsieur le Premier ministre, l'avertissement prémonitoire de Pierre Mendès-France (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste*)...

Plusieurs députés du groupe socialiste. Allons donc ! Pas vous !

M. Charles Millon. ... qui disait : « L'immobilisme ne protège pas des périls, il n'y a de salut que dans la marche en avant ».

Pour sa part, soyez rassuré, l'opposition avance ! (*Applaudissements prolongés sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Michel Sapin et M. René Doslère. A reculons !

M. le président. La parole est à M. Jean Anciant.

M. Jean Anciant. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre d'Etat, messieurs les ministres, mes chers collègues, j'ai tout de même de la peine à croire que proposer le vote d'une motion de censure pour le simple motif que le budget pour 1990 serait à ce point contestable soit aujourd'hui un acte politique vraiment respectable. (« Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

Critiquer le projet de budget est le rôle de l'opposition, certes. Mais utiliser la motion de censure dans ces conditions n'est pas, me semble-t-il, le meilleur moyen de valoriser le rôle du Parlement (*Protestations sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre*) aux yeux des Français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Patrick Balkany. Et qui a utilisé le 49-3 ? Elle est bonne, celle-là !

M. Michel Maylan. Faites un bon budget, et nous le voterons !

M. Jean Anciant. Que l'opposition se soit mise d'accord sur un porte-parole unique ne trompe personne. Ou plutôt cela signifie peut-être que l'opposition ne pouvant s'unir que sur très peu de choses, il lui restait l'occasion de présenter un porte-parole unique, dans un débat inutile dont l'issue ne fait de doute pour personne. (*Interruptions et rires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, de l'Union du centre et Union pour la démocratie française.*)

M. Patrick Balkany. Alors, pourquoi vous parlez ?

M. Jean Anciant. J'ai écouté les arguments développés par M. Millon. Je ne répondrai pas à ceux qui me paraissent relever uniquement du discours politicien ou de la polémique.

M. René Doslère. Il y en a eu beaucoup !

M. Alain Bonnet. Hélas !

M. Jean Anciant. C'est la règle du jeu dans notre assemblée que de nous infliger des formules sans appel qui ne correspondent que de manière lointaine aux réalités économiques et sociales. (« Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

Je m'efforcerai d'éviter la polémique, toujours stérile, (*Exclamations sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République*) et développerai quelques arguments sur des points qui me paraissent importants pour justifier le soutien et la confiance que le groupe socialiste apporte au Gouvernement, sans état d'âme particulier et avec beaucoup de sérénité.

La France est gouvernée et les choix politiques du Gouvernement sont clairs pour l'opinion publique de notre pays.

Je veux rassurer M. Millon : le groupe socialiste n'est pas menacé par les convulsions.

M. Jean-Marie Cambacérès. Très bien !

M. Jean Anciant. Sur un plan général, en ce qui concerne la politique économique, il faut constater que le Gouvernement a tout à fait raison, dans le contexte que nous connaissons, d'accorder une priorité affirmée à une monnaie forte et de se garder contre tout dérapage inflationniste. Personne ne peut contester - et vous ne l'avez pas fait, monsieur Millon - le succès de la politique du Gouvernement en ce domaine et je n'ai pas entendu l'opposition remettre en cause cette priorité générale, essentielle à nos yeux.

M. Alain Bonnet. Très juste !

M. Jean Anciant. En ce qui concerne le projet de budget, qui est, paraît-il, à la source de la motion de censure présentée par l'« opposition unie »,...

M. Alain Bonnet. Qu'ils disent !

M. Jean Anciant. ... tout a été dit. Nous en avons déjà discuté. Conformément au souhait du Gouvernement, du Premier ministre, du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, du ministre délégué chargé du budget, ce budget a été, tout au long du débat parlementaire, sensiblement modifié,...

M. Gilbert Gantier. Aggravé.

M. Jean Anciant. ... amélioré sur des points significatifs, tant pour les dépenses que pour les recettes fiscales.

Le groupe socialiste, pour sa part, se félicite d'avoir été entendu par le Gouvernement sur plusieurs questions importantes. Sur plusieurs budgets, que nous estimions prioritaires - le logement social, la justice, l'aménagement du territoire, la jeunesse et les sports, et je ne les cite pas tous -, des compléments de crédits significatifs ont été ajoutés. En matière de recettes, des amendements, eux-mêmes significatifs, ont été adoptés, et des engagements ont été pris auxquels nous attachons, naturellement, monsieur le Premier ministre, un grand intérêt. Et quoi qu'en dise M. Millon, ce budget est un bon budget ! (*Exclamations sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

M. Eric Raoult. Vous êtes le seul à le croire.

M. Jean Anciant. Je comprends qu'il ne soit pas si facile de critiquer un bon budget, mais la virulence de certains propos ne peut masquer complètement ni l'incohérence des critiques de l'opposition ni la réalité des faits. Dans l'argumentation développée, les inexactitudes et les approximations sont trop nombreuses pour pouvoir être toutes relevées.

M. Jean-Marie Cambacérès et M. Jean-Yves Gataud. Très juste !

M. Jean Anciant. Faut-il insister une fois de plus sur les véritables caractéristiques du budget de 1990 ? Une monnaie forte et une inflation maîtrisée, je l'ai rappelé, des priorités indiscutables en faveur de l'investissement... de la recherche, et notamment au niveau de l'investissement intellectuel.

M. Alain Griotteray. Il n'y croit même pas !

M. Jean Anclant. Préparer l'efficacité économique de demain, n'est-ce pas le véritable traitement économique du chômage ? Personne, de bonne foi, ne peut le contester. Mais que serait l'efficacité économique sans la cohésion sociale ? Sans aucun doute, un objectif vain et fragile. Il est vrai que la volonté du Gouvernement de faire progresser la solidarité sociale implique un volume de dépenses qui fait que la progression des dépenses ou le déficit budgétaire ne peut pas être réduit immédiatement aussi fortement qu'on le souhaiterait. Un compromis était nécessaire, le groupe socialiste y était, pour sa part, attaché. Nous approuvons ce qui est fait. Réaliser la synthèse de l'efficacité économique et de la solidarité sociale, tel est le choix politique du Gouvernement et du groupe socialiste que traduit le budget qui nous a été soumis. Fallait-il faire l'impasse sur la solidarité sociale, comme le précédent gouvernement, et faire l'économie du revenu minimum d'insertion, du crédit formation, de l'aide au logement social, de l'aide à l'insertion ?

M. Jean-Yves Gateaud. Très bien !

M. Jean Anclant. Finalement la majorité fait mieux que l'opposition lorsqu'elle était au pouvoir et cela sans les recettes de privatisation ! (« Très bien ! » et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

A cela, vous nous avez plusieurs fois répondu que le Gouvernement bénéficiait de rentrées fiscales supplémentaires découlant de la croissance retrouvée. (« C'est vrai ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) C'est vrai, mais, sur ce point, le Gouvernement a plusieurs fois indiqué très clairement quel était précisément l'emploi de ces plus values fiscales : l'éducation et la recherche...

M. Jean-Marie Cambacérès. Eh oui !

M. Jean Anclant. ... la solidarité sociale, l'amélioration des salaires dans la fonction publique. Faut-il réduire les crédits de l'éducation nationale ou ralentir l'effort en faveur de la fonction publique ? Il y a peu de chance d'entendre une telle proposition ! Vous nous dites que, si la croissance économique est au rendez-vous, c'est grâce à l'action du gouvernement précédent.

M. Alain Bonnet. Du moins ils s'en vantent !

M. Jean Anclant. En matière de croissance économique, essayons de ne pas nous enfermer dans des formules trop simplistes. Dire que la politique économique menée par le gouvernement une certaine année explique la croissance économique de la même année et même de l'année suivante est tout de même une vision un peu primaire du système économique.

Dans une économie ouverte, la politique gouvernementale n'est pas le seul facteur déterminant de la croissance. La politique économique est un facteur important, certes, mais il n'est qu'un facteur parmi d'autres, dont les effets, nous le savons tous, ne se font parfois sentir qu'avec des délais.

Regardons le passé récent. En 1981, l'industrie française était à nouveau redevenue fragile et les bons résultats de cette époque avaient souvent un caractère artificiel.

Oui, en 1981 et 1982, les socialistes ont fait de la solidarité sociale leur priorité. Ils l'ont fait sans aucun doute au plus mauvais moment de la conjoncture internationale. Oui, à partir de 1983, le gouvernement a mis en chantier l'effort de modernisation. Il a assumé les conversions industrielles et jugulé l'inflation. Oui, à partir de 1985, l'économie française s'est remise à investir. Les chiffres le prouvent.

La droite est revenue au pouvoir. La modernisation s'est poursuivie mais quelle a été vraiment l'originalité de sa politique en 1986 et 1987 ? (« Aucune ! » sur les bancs du groupe socialiste.) Les privatisations, la liberté de licencier, les avantages fiscaux pour les hauts revenus et les grandes fortunes, la remise en cause de la sécurité sociale !

Depuis la réélection de François Mitterrand et la formation du gouvernement de Michel Rocard, l'ensemble des acteurs et les décideurs de l'économie ont parfaitement compris ces objectifs : poursuivre et accélérer une politique visant à assurer l'efficacité économique en lui donnant une nouvelle dimension grâce à la construction européenne ; de sorte que la croissance est effectivement au rendez-vous, celle de 1988 d'abord, puis celle de 1989, plus forte que ne le prévoyaient les experts.

Une bonne politique économique se doit de créer un climat de confiance et un environnement favorable sans lesquels l'investissement à long terme ne se réalise pas.

Si ce climat de confiance existe aujourd'hui et si l'investissement continue à progresser, c'est parce que la politique menée par les socialistes de 1983 à 1986, puis reprise depuis juin 1988, est jugée efficace par les décideurs économiques. (« Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

La croissance économique retrouvée signifie-t-elle pour autant que tous les problèmes soient résolus et qu'il n'existe pas de tensions sociales ? Sûrement pas ! D'ailleurs, qui peut prétendre que la société française soit facile à gouverner ? Comment ne pas comprendre cette impatience des plus modestes face à leur problème de fin de mois alors que les médias déversent en abondance les images du luxe et de la vie facile ?

La croissance économique et le climat de confiance sont indispensables d'abord pour faire reculer durablement le chômage. La société française ne peut pas, ne doit pas s'accommoder d'un chômage structurel aussi important que celui que nous connaissons encore.

La croissance et la confiance sont aussi nécessaires pour améliorer le pouvoir d'achat des salariés. Cette année, en termes de milliards de francs, l'effort de rattrapage réalisé en faveur des salariés du secteur public est important, compte tenu des marges financières disponibles, mais il est compréhensible qu'il soit jugé insuffisant par les intéressés eux-mêmes.

Assurer la cohésion sociale par la solidarité a conduit le Gouvernement et le groupe socialiste à faire payer plus d'impôts aux particuliers qui en ont les moyens et à alléger la taxe d'habitation pour les revenus les plus modestes. En effet, dans ce projet de budget pour 1990, quelques étapes tout à fait significatives ont été franchies. Je rappellerai, en matière de contrôle fiscal, le rétablissement du paiement par chèque, le rétablissement de la déclaration des signes extérieurs de richesses ; en matière de fiscalité locale, l'introduction du revenu dans les bases d'imposition et une plus forte imposition des grandes fortunes et des plus-values...

M. Eric Raoult. Bernard Tapie !

M. Jean Anclant. ... car il convient de lutter contre la spéculation.

Tout au long de ces débats sur la fiscalité, nous avons constaté une fois de plus combien certains intervenants de l'opposition - je ne dis pas tous - étaient systématiquement opposés à toute augmentation des charges fiscales des catégories les plus favorisées...

M. Jean-Yves Gateaud. Tout à fait !

M. Jean Anclant. ... et opposés, de la même façon, à toute amélioration du contrôle fiscal.

Quand j'observe que, à l'égard de telle ou telle mesure fiscale, les intervenants traditionnels de l'opposition à la commission des finances...

M. Alain Bonnet. On les a vus !

M. Jean Anclant. ... usent de tant d'énergie, déploient un éventail de critiques toutes plus sophistiquées les unes que les autres sur le thème du mauvais impôt, ma conviction que ces mesures fiscales sont bonnes pour la justice tout court s'en trouve raffermie. (« Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

Le débat sur les dispositions fiscales met vraiment en lumière les choix politiques qui nous divisent. Les vrais problèmes se posent lorsque nous touchons aux revenus élevés et à la fortune. La formule utilisée par l'opposition dans sa motion de censure, « égalitarisme à courte vue », pour qualifier les avancées que nous avons menées résume bien, messieurs de l'opposition, votre mauvaise foi en la matière. (« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

Je ne voudrais pas conclure sans dire à mon tour quelques mots des bouleversements qui se produisent à l'Est de l'Europe. Une fois qu'il a été constaté que des événements considérables se produisent et que ces événements sont à l'évidence historiques, beaucoup de modestie s'impose devant la vague de fond qui secoue les peuples de l'Europe de l'Est.

M. Eric Raoult. On le sait.

M. Jean Anciant. On peut, comme certains, se précipiter dès les premières heures à Berlin et tenter de faire des commentaires que l'on espère « historiques ».

M. Eric Raoult. Comme les secrétaires nationaux du parti socialiste ?

M. Jean Anciant. On peut, comme tel responsable de l'opposition, juger de façon péremptoire que l'action du Gouvernement est trop timorée. Une telle critique est-elle crédible, dès lors qu'elle émane d'un responsable qui a gouverné plusieurs fois et que les Français ont pu juger sur ses actes ?

M. Alain Bonnet. Eh oui !

M. Jean Anciant. En réalité, deux enjeux considérables, liés l'un à l'autre, se précisent : l'unité de l'Europe des Douze, l'affirmation de la démocratie politique à l'Est.

Nous savons que le Gouvernement, avec le Président de la République, a pris toute la mesure de ces enjeux, qu'il est et sera présent avec le maximum d'efficacité pour que ces rendez-vous de l'histoire ne soient pas manqués.

Le Président de la République et le Gouvernement ont toute notre confiance, et comment ne pas apprécier à leur juste valeur les accords du sommet des Douze, samedi dernier ?

M. François Hollande. Très bien !

M. Jean Anciant. L'aide aux pays de l'Est sera une aide communautaire et institutionnalisée comme telle et non une addition d'aides bilatérales.

L'organisation de cette aide sera propre à l'Europe des Douze et se situera par conséquent en dehors du système du F.M.I. Cela a besoin d'être confirmé mais l'utilité politique des Douze s'est trouvée, je pense, affirmée.

Plus d'un demi-siècle de régime communiste autoritaire et bureaucratique est peut-être en train de s'effacer avec une rapidité que personne ne croyait possible il y a seulement quelques mois. La force des aspirations qui mettent en mouvement les peuples de l'Europe de l'Est est impressionnante. Beaucoup de modestie s'impose, même si l'émotion est forte, de même que s'impose le respect de ces peuples et de leurs Etats.

Face à ces événements, j'ai cru comprendre que certains membres de l'opposition en tiraient la conclusion que l'éclosion de la démocratie politique à l'Est signifierait l'échec définitif du projet socialiste.

M. Alain Griotteray. Eh oui !

M. Jean Anciant. Pour eux, l'aspiration vers les libertés individuelles et fondamentales équivaudrait à une adhésion pure et simple non seulement à la société démocratique, mais aussi à une organisation économique libérale et de type capitaliste traditionnel.

M. Alain Griotteray. Eh oui !

M. Jean Anciant. Pour leur part, les socialistes français applaudissent ce formidable élan populaire vers la démocratie.

Mais les socialistes français n'en tirent pas les mêmes conclusions que l'opposition. Simplement, nous espérons que, demain, les conditions seront peut-être réunies pour que toutes les forces politiques socialistes de l'Europe de l'Ouest et toutes les forces novatrices et démocratiques de l'Est se rassemblent et travaillent ensemble à faire progresser sur le vieux continent tout entier l'idée d'une société de démocratie politique et de démocratie économique et sociale qui est plus que jamais une idée neuve.

M. Alain Brinnet. Très bien !

M. Jean Anciant. Je ne crois pas que la jeunesse européenne soit vraiment fascinée par un type de société dans lequel les valeurs de l'argent et du profit sont dominantes.

La loi du marché est un régulateur de l'économie, nous l'admettons. La loi du profit et la loi du marché doivent rester au rang des régulateurs, et non se hisser au rang des valeurs sociales essentielles qui conditionnent le devenir de la société. (« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Michel Meylan. C'est ringard !

Un député du groupe Union pour la démocratie française. Et archaïque !

M. Jean Anciant. Pour conclure, monsieur le Premier ministre, le groupe socialiste considère qu'il n'y a pas d'autre politique possible et souhaitable pour la France, aujourd'hui, que celle menée par le Gouvernement : réduire le chômage, préparer l'avenir, construire l'Europe, assurer la gestion du quotidien et, surtout, la solidarité sociale. Pour toutes ces raisons, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, le groupe socialiste...

M. Jean Brocard. Votera la censure !

M. Jean Anciant. ... exprime son entier soutien au Gouvernement et, naturellement, je ne vous surprendrai pas en vous disant qu'il ne votera pas la motion de censure. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Je le répète, mes chers collègues, nous apportons notre soutien au gouvernement sans état d'âme particulier et avec beaucoup de sérénité et de confiance. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Lefort.

M. Jean-Claude Lefort. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, messieurs les ministres, mesdames et messieurs les députés, encore un 49-3 ! (« Eh oui ! » sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)

Décidément, le pouvoir socialiste trouve désormais bien des vertus à cette procédure autoritaire qu'il n'avait de cesse de contester hier ! (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Un peu de pudeur, à droite !

Ce Gouvernement est un curieux alchimiste. Avec lui, le vice du 49-3 est devenu vertu. Et nous voilà avec une nouvelle motion de censure.

La censure, c'est, naturellement, un problème sérieux. C'est pourquoi je vous demande un peu de patience afin de pouvoir expliciter tranquillement les réflexions à partir desquelles s'est formée notre opinion.

M. Eric Raoult. On est tout ouïé !

M. Jean-Claude Lefort. Le point de départ de notre présente discussion concerne le projet de budget pour 1990. Nous l'avons examiné avec soin et avec attention. Il est franchement négatif. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*) A tel point d'ailleurs que, cette année, nous avons décidé de voter contre.

M. Patrick Balkany. Comme nous !

M. Jean-Claude Lefort. Pourquoi ? Notre pays compte près de trois millions de chômeurs. Le travail précaire se développe massivement. Il concerne aujourd'hui trois millions de personnes. Dans notre pays, 75 p. 100 des salaires sont inférieurs à 7 500 francs. La moitié des salariés gagnent moins de 6 000 francs par mois. Comment vivre dignement avec cela à notre époque ?

Et pourtant, comme le révèle *Le Monde diplomatique*, un baron bien en cour socialiste déclarait récemment : « Au-dessous de 100 000 francs par mois, il n'y a que des imbéciles ! » Après les veaux, voici venu le temps des imbéciles ! Quel mépris suinte donc des palais nationaux ?

M. Jean Brocard. Comment s'appelle ce socialiste ?

M. Patrick Balkany. Des noms !

M. Eric Raoult. C'est Tapie ?

M. Jean-Claude Lefort. Nous pourrions évoquer bien d'autres problèmes montrant à quel point l'être humain est maltraité dans la France d'aujourd'hui. On pourrait parler du logement, de l'école, de la santé, de la sécurité, de la situation des collectivités locales.

Par contre, du côté des grandes affaires, « ça baigne », comme on dit. Les profits ont doublé depuis 1981. La Bourse explose et les actions cotées à Paris sont passées de 100 en 1982 à 523 en août dernier.

M. Eric Raoult. Et Tapie arrive !

M. Jean-Claude Lefort. La croissance file ainsi dans l'accumulation et la spéculation financières.

Notre société est de plus en plus inégalitaire. L'insolence et l'opulence ostentatoire des privilégiés n'a plus de limite. Regardez Calvet ! Et regardez, en cette fin d'année, ce qui est proposé à cette clientèle dorée : un petit flacon de parfum à 60 000 francs, une copie de commode Louis XV à 165 000 francs. Il y a de l'argent, non ? Les privilégiés s'en donnent vraiment à cœur joie ! Et les plus extravagants d'entre eux sont même capables d'organiser des fêtes où, en un week-end, cela s'est vu, ils gaspillent l'équivalent du budget d'un hôpital !

M. Jean Brocard. Le Bicentenaire !

M. Jean-Claude Lefort. S'ils ont du vague à l'âme, ils peuvent même aller aux Etats-Unis vivre huit jours dans la misère ! La firme new-yorkaise qui organise ces séjours ne leur prendra que 9 000 francs ! Touchant, non ? Vraiment, il y a de l'argent dans ce pays !

En vérité, le fond de l'affaire est là : c'est au moment où les profits n'ont jamais été aussi élevés que les difficultés à vivre se sont aggravées et étendues dans notre pays.

M. Alain Grotteray. Grâce aux socialistes !

M. Jean-Claude Lefort. Pour sortir de la crise, il fallait « restaurer les marges des entreprises », nous a-t-on dit. Cette vieille litanie « néo-libérale » a été imposée depuis 1982. Et les résultats sont là : c'est l'échec de cette politique.

Or, dans quel sens va le projet de budget pour 1990 ?

Le mot « blé » veut aussi dire « argent ». Dès lors, on comprend mieux, monsieur le Premier ministre, votre déclaration à cette même tribune. Je la rappelle : « Nous ne serons pas de ceux qui fauchent le blé en herbe... » (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Votre budget pour 1990 - et je vous en donne acte - ne fauchera pas ce blé-là. Il vise à le faire croître de manière intensive.

Deux exemples : 20 milliards de francs supplémentaires iront, sous l'effet de mesures diverses, directement dans les poches des patrons ; et le plus fort budget de l'Etat - le budget militaire - alimentera pour l'essentiel les caisses du « complexe militaro-industriel ».

M. François Hollande et M. Alain Calmat. Et les arsenaux ?

M. Jean-Claude Lefort. A ce propos, comment ne pas souligner ici, une nouvelle fois, combien votre politique de surarmement nucléaire est à contresens total des évolutions internationales qui se déroulent sous nos yeux, en particulier le processus positif de renouveau engagé à l'Est, notamment en Union soviétique, sous l'impulsion de Mikhaïl Gorbatchev.

M. Patrick Ollier. C'est pour cela que le P.C. a envoyé une délégation en Roumanie ?

M. Jean-Claude Lefort. Votre budget ne sort pas des ornières de droite du passé. Il s'y enfonce. Il vise à préparer activement la France au marché unique de 1992. Il ne peut qu'aggraver les problèmes et les inégalités. C'est pourquoi nous sommes contre. Nettement. Franchement.

M. Patrick Ollier. Vous allez voter la censure ?

M. Jean-Claude Lefort. A partir de là, une question se pose qu'on ne peut esquiver : pourquoi ne pas voter la censure ? (« Ah ! » et applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)

C'est évidemment une question. En la matière, il faut ne pas l'oublier, nous n'avons jamais dit : « Jamais ! » (« Ah ! » sur les mêmes bancs.)

Comment nous déterminer aujourd'hui ? C'est simple : à partir de notre politique. Ce que nous voulons, c'est une politique de gauche, une politique de justice, de liberté et de paix, une politique moderne.

M. François Hollande. Alors, il faut voter le budget !

M. Jean-Claude Lefort. Est-ce que la droite, à la différence du Gouvernement, veut une politique de gauche ? Ce serait évidemment un revirement de taille !

M. Patrick Balkany. Nous voulons une politique sociale !

M. Jean-Claude Lefort. Mais tout montre en vérité que la droite reste fidèle à elle-même. Que reproche-t-elle au Gouvernement aujourd'hui ? D'aller à gauche ? Non ! Elle souhaite seulement qu'il aille un peu plus à droite. Ce gouvernement n'est pas immobile, messieurs, il va vers la droite...

M. Patrick Ollier. Alors, il faut vous le censurer !

M. Jean-Claude Lefort. ... mais pas suffisamment à vos yeux.

Ce budget lui convient parfaitement, à la droite. A quelques nuances près. C'est d'ailleurs ce que M. Millon a confirmé. Son désaccord avec le Gouvernement a l'épaisseur d'une feuille de papier à cigarette.

M. François Hollande. C'est pour cela que la droite vote contre le budget !

M. Jean-Claude Lefort. C'est d'ailleurs ce qu'a confirmé Michel Rocard, vendredi dernier, à 6 heures trente du matin, quand il a déposé son 49-3. N'a-t-il pas dit à la droite qu'elle cherchait « des prétextes à être hostile » à ce budget ?

M. Patrick Ollier. Franchement hostile !

M. Jean-Claude Lefort. C'est exact, monsieur le Premier ministre, la droite aurait pu voter votre budget.

Cette opinion est d'ailleurs largement partagée.

Raymond Barre a expliqué en substance que voter contre ce budget reviendrait à voter contre lui-même.

Et que nous dit le ministre de la fonction publique, Michel Durafour ? « Si j'étais dans un gouvernement R.P.R.-U.D.F. je ferais la même politique. »

Tous ces faits, toutes ces déclarations éclairent l'objet réel de cette motion de censure. Celle-ci résulte non pas de divergences mais au contraire de convergences entre la droite et le Gouvernement. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

L'exprime un paradoxe ? Pas du tout !

La droite est confrontée à une grave crise d'identité. (*Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Patrick Balkany. C'est un communiste qui dit ça !

M. Jean-Claude Lefort. Le Gouvernement socialo-centriste lui a pillé ses idées et sa politique. Que lui reste-t-il pour se différencier ?

M. François Hollande. Les pays de l'Est !

M. Jean-Claude Lefort. Appliquer ce vieux principe politique selon lequel - plus on est d'accord sur le fond et plus il faut alimenter l'illusion d'un désaccord sur la forme ! Certes, c'est un exercice difficile, car une politique de « centre droit » et une politique de « centre gauche » ne sont que les deux facettes d'une même politique de droite. Il n'y a pas beaucoup d'espace entre les deux.

La droite ne manque pas d'air lorsqu'elle prétend aujourd'hui vouloir la justice sociale ! Ce n'est pas crédible...

M. Patrick Balkany. Eh si !

M. Jean-Claude Lefort. ... après tant et tant d'années où elle était au pouvoir.

Elle ne manque pas d'air lorsqu'elle fait mine de s'émouvoir de la situation de l'emploi ! Mais qui donc a lancé la spirale du chômage massif dans notre pays ? C'est elle ! C'est vous, messieurs de la droite !

La droite ne manque pas de culot lorsqu'elle évoque aujourd'hui les salaires des fonctionnaires ! Tout ce qu'elle a à reprocher au Gouvernement dans les conflits actuels, c'est d'avoir trop donné ! On croit rêver !

M. Jean-Louis Gosdoff. Regardez ce qui se passe dans les pays de l'Est ! Vous arrive-t-il de lire la presse ?

M. Jean-Claude Lefort. La droite ne manque pas de culot lorsqu'elle parle de la place de la France en Europe ! Elle a renoncé à la force de dissuasion et aux concepts qui étaient ceux du général de Gaulle. Elle soutient une course insensée aux armements militaires. Elle en veut même plus ! Elle a renoncé à l'idée de souveraineté et d'indépendance nationale en optant pour une Europe intégrée politiquement et militairement.

La droite peut bien se parer aujourd'hui de plumages aguichants, son déguisement est trop grossier, elle a fait trop de mal à notre peuple et à notre pays pour qu'on se laisse prendre au piège.

M. François Hollande. Vous l'avez reconnue : bravo !

M. Jean-Claude Lefort. La droite, on a vu ! La droite, on a connu ! La droite, on a payé. La droite, on n'en veut plus ! *(Rires et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. François Hollande. Encore !

M. Jean-Claude Lefort. La droite, c'est toujours la droite ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Eric Raoult. Très bien !

M. Jean-Claude Lefort. C'est toujours les partis au service exclusif du grand capital.

La droite, c'est toujours l'injustice, le chômage, les bas salaires !

M. François Hollande. Encore !

M. Jean-Claude Lefort. La droite, c'est la dépendance de la France et la course aux armements ! Ces effets de manche de la droite aujourd'hui ne devraient tromper personne.

M. François Hollande. Bis !

M. Philippe de Villiers. Parlez-nous de Honecker !

M. Jean-Claude Lefort. En tout cas, elle ne peut pas nous tromper car, vraiment, nous n'avons rien de commun avec elle.

M. Jean-Claude Mignon. Heureusement !

M. Jean-Claude Lefort. Aujourd'hui, elle s'oppose au Gouvernement comme le pôle plus d'une pile peut s'opposer au pôle moins. En vérité, ils forment un même ensemble.

M. Jean-Louis Gossduff. Parlez-nous des pays de l'Est !

M. Philippe de Villiers. De la Roumanie !

M. Patrick Balkany. De la réussite du communisme !

M. Jean-Claude Lefort. On a là une copie du modèle américain où l'âne et l'éléphant - je veux dire les démocrates et les républicains - s'affrontent d'autant plus durement qu'ils sont d'accord sur tout. Une seule divergence existe entre eux : savoir qui dirigera !

Ce système vise à installer notre peuple dans l'idée qu'il n'y a pas d'issue, pas d'alternative à une politique de droite.

M. Patrick Balkany. Et quelle est l'alternative à une politique communiste comme la vôtre ?

M. Jean-Claude Lefort. Seul ne compterait plus désormais que le choix entre les hommes.

M. Patrick Balkany. Ceausescu !

M. Jean-Claude Lefort. Mais il y a bien une alternative à une politique de droite : c'est une politique de gauche. L'histoire n'est pas finie. La justice, la liberté, la paix, sont non seulement les valeurs d'avenir de la France, mais également des valeurs universelles.

C'est dans ce cadre que nous apprécions cette nouvelle motion de censure. Pour ces raisons, nous ne pouvons évidemment pas la soutenir. *(« Oh ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)*

Nous voulons, je le répète, en finir avec la politique actuelle.

M. Patrick Balkany. Ce sont les socialistes qui en finiront avec vous !

M. Philippe de Villiers. Vous n'êtes même plus à l'Est !

M. Jean-Claude Lefort. Il est vrai que certains nous disent pourtant : « D'accord avec vous, mais faites quand même tomber ce gouvernement. »

M. Philippe de Villiers. C'est le mur qui est tombé !

M. Jean-Claude Lefort. « Il nous fait tant de mal. Il tourne tellement le dos à nos aspirations. »

Nous entendons bien ce qu'ils disent. Et l'idée de faire tomber le Gouvernement ne nous effraie pas, pas du tout. Mais, aujourd'hui, sur quoi cela déboucherait-il ?

M. Alain Griotteray. Sur des élections : le peuple parlerait !

M. Jean-Claude Lefort. Sur la mise en place d'un gouvernement mettant en œuvre une politique nouvelle ? Si tel était le cas, nous serions pour ! Mille fois pour !

M. Patrick Balkany. Vous avez peur des élections !

M. Jean-Claude Lefort. Mais voyons les choses en face : qui, au-delà de nous, exprime dans cette enceinte une telle volonté ? Nous avons beau écouter et observer, force est de constater que, du côté du Gouvernement et du groupe socialiste, on s'y refuse obstinément. Sans parler de la droite, bien évidemment !

Nous faisons pourtant des propositions au groupe socialiste, avec lequel nous pourrions constituer une majorité. Nous lui tendons la main. Nous l'avons fait pendant la discussion budgétaire. Il ne nous a pas suivis.

Et ce n'est pas le seul cas. Un exemple : nous lui proposons de voter avec nous le S.M.I.C. à 6 500 francs. Malheureusement, il s'y refuse.

M. Eric Raoult. Eh oui !

M. Jean-Claude Lefort. Ce refus est regrettable. Il n'est pas pour autant surprenant.

Et ce serait une illusion cruelle de laisser croire qu'un nouveau gouvernement socialo-centriste pourrait mettre en œuvre une politique de progrès.

Par exemple : changer Michel Rocard par Pierre Bérégovoy, cela apporterait quoi aux agents des finances ? *(Rires sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Patrick Balkany. Un ministre en moins !

M. Michel Charasse, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du budget. Il ne resterait plus que moi ! *(Sourires.)*

M. Jean-Claude Lefort. En vérité, Michel, Laurent, Lionel, Jean-Pierre et les autres sont d'accord entre eux sur la politique actuelle. *(« Et Georges ? » sur les bancs du groupe socialiste.)*

Que les dirigeants socialistes nous réservent bien des coups, et même des coups tordus, cela ne les disculpe pas !

A ce propos, je tiens à m'élever contre les récentes agressions auxquelles le parti socialiste s'est livré contre nous, en particulier contre notre secrétaire général. *(« Oh ! ce n'est pas bien ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

M. François Hollande. Il n'est pas très gentil avec nous non plus !

M. Jean-Claude Lefort. Il faut que les difficultés du parti socialiste soient sérieuses pour qu'il s'acharne à vouloir nous discréditer.

M. François Hollande. C'est parce qu'on a peur !

M. Jean-Claude Lefort. Mais cela ne le grandit pas, ne l'excuse pas. Et sa volonté ne passera pas. Nous ne sommes pas dupes du tout.

Alors, la route est-elle bouchée pour autant ?

Ici, et pour l'heure, la voie est obstruée du fait de cette attitude, mais elle est ouverte ailleurs.

On parle beaucoup de l'Est aujourd'hui, et même à cette tribune. On devrait y réfléchir à deux fois ! *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)*

M. Eric Raoult. C'est L'Oreille en coin !

M. François Hollande. C'est globalement ironique !

M. Jean-Claude Lefort. Car quel est le moteur des bouleversements considérables et positifs qui se développent à l'Est pour un socialisme moderne ? Quel en est l'acteur principal ? *(« Le peuple ! » sur les bancs des groupes socialiste, du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)*

Tout simplement le peuple uni ! *(Ah ! sur les mêmes bancs.)*

M. Patrick Balkany. Contre qui ? Contre les communistes !

M. Jean-Claude Lefort. Grâce à lui, et tous les communistes s'en félicitent, voici que le soleil se lève à nouveau à l'Est.

L'Occident en a l'appétit coupé. Il en est comme tétanisé. Ce mouvement a permis, en R.D.A., de faire tomber le mur.

Il faut, dans notre pays, faire tomber un autre mur contre lequel se heurtent la vie des gens et l'avenir du pays : je veux parler du mur de l'argent !

M. Patrick Balkany. Parlez-nous plutôt du mur de la honte !

M. Jean-Claude Lefort. Des millions de salariés sont mécontents de la politique du Gouvernement. Ils ne veulent pas le retour de la droite pour autant. Ils ont bien raison. Ils veulent qu'on réponde positivement à leurs revendications, à leurs aspirations. Ils veulent une politique de gauche. Ils savent qu'en France l'argent et les moyens existent pour cela.

Nous sommes avec eux. Nous sommes avec les agents des finances, avec les fonctionnaires, avec les salariés de Peugeot, avec les étudiants et les jeunes...

M. François Hollande. Mais eux ne sont pas avec vous !

M. Jean-Claude Lefort. ... avec les Dix de Renault, avec les dizaines de milliers de militants syndicaux sanctionnés. Ces mouvements traduisent la véritable censure contre ce gouvernement.

M. Patrick Balkany. Ça vous connaît, la censure !

M. Jean-Claude Lefort. Dans les circonstances actuelles, la censure vraie, positive, utile, est entre les mains du peuple et de la jeunesse, dans les mains du mouvement populaire.

M. Philippe de Villiers. Allez le dire à Berlin !

M. Jean-Claude Lefort. Patronat et Gouvernement feraient bien de méditer sur cette loi : ne pas vouloir résoudre une contradiction à temps, c'est à coup sûr se condamner à la voir réapparaître plus forte, plus vive, plus sérieuse et à un niveau supérieur.

Les salariés, les jeunes peuvent constater qu'ils ont finalement les mêmes objectifs, qu'ils se heurtent aux mêmes obstacles. Ils en viendront bien à se dire que « l'union fait la force » et que ce qui est refusé à l'un, on ne pourra pas le refuser à tous.

Ce mouvement-là est en marche et personne, aucune manœuvre politicienne ne pourra le détourner.

Ce chemin, il n'est pas illusoire. Il conduit au succès.

C'est pourquoi nous en appelons aux salariés, à tous les salariés sans exception, aux jeunes de notre pays.

M. Alain Bonnet. Et le troisième âge ?

M. Jean-Claude Lefort. Nous leurs disons : rassemblons-nous dans le respect de nos diversités, et avançons ensemble sur cette voie.

C'est dans ce mouvement que se créeront les conditions pour changer de politique, de pouvoir, de société. Nous y aiderons.

M. Patrick Balkany. Vous n'êtes pas crédibles !

M. Jean-Claude Lefort. Nous laissons à d'autres ce combat en trompe-l'œil entre l'âne et l'éléphant. Notre choix et notre combat à nous sont différents. Nous choisissons l'homme, nous choisissons la gauche...

M. Alain Bonnet. Nous aussi !

M. Jean-Claude Lefort. ... et l'union. Nous choisissons l'avenir ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

M. Patrick Balkany. C'est nul !

M. Philippe de Villiers. Vive Ceausescu !

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Michel Rocard, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs, nous sommes réunis aujourd'hui pour discuter de la sixième motion de censure déposée contre mon gouvernement...

M. Alain Griotteray. Et ce n'est pas fini !

M. Jean Brocard et M. Patrick Ollier. Le sixième 49-3 !

M. le Premier ministre. ... la cinquième cette année, la troisième à cette session.

Cela me conduit à penser que, décidément, cet article 49, aliéna 3, a bien des vertus.

M. Patrick Balkany. Il faut le supprimer ! Vous avez toujours été contre !

M. le Premier ministre. Il a des vertus indiscutables pour le Gouvernement, puisqu'il lui permet de faire passer les textes qu'il estime nécessaires, comme il le juge nécessaire.

M. Patrick Ollier. Sans les faire voter !

M. Alain Griotteray. Sans majorité !

M. le Premier ministre. Cela fait périodiquement ressortir que ledit Gouvernement ne dispose pas d'une majorité absolue. Mais nous le savons tous depuis le 12 juin 1988 et je ne vois, quant à moi, aucune espèce d'inconvénient à ce que soit occasionnellement rappelé ce que nul n'ignore.

M. Eric Raoult. A savoir que vous n'avez pas de majorité !

M. le Premier ministre. On sait. Quelle nouveauté !

M. Patrick Balkany. Retournez aux urnes !

M. le Premier ministre. S'il devait y avoir une surprise, elle serait moins dans l'utilisation du 49-3 que dans sa rareté. Cette disposition, quand elle fut écrite, a été conçue pour une hypothèse et une seulement : celle de gouvernements ne disposant que d'une majorité relative.

Depuis 1962, mon gouvernement est le premier à se trouver dans cette situation, le premier, donc, à être pleinement légitime à utiliser cette disposition constitutionnelle, justement parce que c'est pour nous une nécessité et jamais un expédient ou une facilité. (*« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Bernard Pons. Vous avez une interprétation personnelle de la Constitution !

M. le Premier ministre. Cette nécessité, quand elle se présente, est impérative, mais elle se présente rarement. Nous avons débattu dans cette assemblée d'environ cent dix textes.

M. Patrick Ollier. C'est cent neuf de trop !

M. le Premier ministre. Cinq seulement ont conduit à utiliser l'article 49-3, cinq sur cent-dix.

M. Alain Bonnet. Utile précision !

M. Bernard Pons. Il en redemande !

M. le Premier ministre. Mais si cette disposition se révèle fort utile pour nous, j'ai le sentiment que l'opposition de droite devrait lui témoigner une dévotion et une reconnaissance particulières.

Quand vous étiez au Gouvernement entre 1986 et 1988, mesdames, messieurs, vous avez fait de l'article 49-3 un usage immodéré, inégalé, lors même que vous disposiez d'une majorité absolue dans cette assemblée.

Le 49-3 jouait alors le rôle - pardonnez-moi, je ne voudrais pas me mêler de vos affaires intérieures, mais tout de même ! - de l'intergroupe aujourd'hui : faire baptiser du sceau de l'union les volontés du R.P.R. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. François Hollande. C'est le ciment de l'union !

M. le Premier ministre. Désormais, chaque utilisation par nous du 49-3 vous offre l'occasion de stimuler - ou de simuler, vous écririez comme vous voudrez - l'union. (*« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Alain Griotteray. On n'est pas encore au congrès de Rennes !

M. le Premier ministre. On l'a bien senti dans le propos de votre orateur unique. Je m'apprêtais d'ailleurs à lui répondre fort en détail mais, Dieu merci, le discours excellent, très pondéré, très riche, nuancé en même temps que très documenté qu'à l'instant M. Anciant vient de faire...

MM. Bernard Pons, Patrick Ollier et Alain Griotteray. C'était M. Lefort à l'instant !

M. le Premier ministre. ... me permettra de raccourcir d'autant le temps de ma réponse à M. Millon, ce dont je le remercie.

M. Millon voudra bien considérer que l'accord entre M. Anciant et moi-même est total et que tous ses arguments sont les miens. (« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Eric Raoult. Dans quel courant ?

M. Jean Brocard. Il a copié !

M. le Premier ministre. Néanmoins, il me faut, mesdames, messieurs les députés, rendre volontiers hommage à l'esprit de synthèse de M. Millon, car il serait presque parvenu à nous faire oublier ce qu'avaient de contradictoires toutes les critiques dont il s'est fait le porte-parole.

M. Jean-Yves Gateaud. Mal !

M. le Premier ministre. Il y a ceux qui nous reprochent, globalement, de dépenser trop et, en détail, de ne pas dépenser assez.

Il y a ceux qui souffrent de nous voir faire aujourd'hui, sur le plan social, ce qu'ils n'ont pas pu imposer hier au sein de la majorité à laquelle ils appartenaient.

M. Jean-Yves Gateaud. Très juste !

M. le Premier ministre. Il y a ceux qui prétendent vouloir désormais ce qu'ils ont refusé naguère, ceux qui, après tous les autres, parlent maintenant d'un virage social, le même que celui qu'ils opèrent régulièrement, c'est-à-dire à chaque fois qu'ils ne sont pas à la tête du gouvernement.

Oui, monsieur Millon, il vous fallait des capacités dialectiques exceptionnelles...

M. Patrick Ollier. Il les a !

M. le Premier ministre. ... pour parvenir à faire entrer dans un même discours des préoccupations si discordantes. Aussi n'est-ce pas vous faire insulte que de relever que tout votre talent n'y a pas suffi et que vous n'avez pu convaincre que ceux qui n'aspirent qu'à vous croire.

Vous nous avez d'ailleurs, monsieur Millon, apporté un argument nouveau et surprenant. Vous nous avez en effet dit, en substance, si je puis me permettre : « Si vous aviez fait un autre budget, certes, nous ne l'aurions pas voté, mais nous n'aurions pas voté contre ».

M. Alain Calmat. C'est vrai !

M. Alain Griotteray. Comme les communistes !

M. le Premier ministre. Il s'agit d'un raccourci un peu rapide, mais, en gros, c'est tout de même ça.

Alors, monsieur Millon, même si nous avions fait le budget de M. Balladur, - lequel vient d'ailleurs de s'esquiver, à temps pour ne pas entendre cette phrase un peu dure - vous auriez voté contre ; sur le fond vous auriez d'ailleurs eu parfaitement raison.

Où en sommes-nous ? Combien de lois proposées à cette assemblée par le gouvernement de mon prédécesseur et votées par sa majorité ont-elles convaincu au-delà des seuls rangs de la majorité, et pour combien des nôtres cela a-t-il été le cas ? Je suis, en effet, un utilisateur moins fréquent - et de beaucoup - de l'article 49-3 que mon prédécesseur.

M. Patrick Balkeny. C'est affligeant !

M. le Premier ministre. Ce point mérite réflexion, car si vous votiez en fonction de ce qui vous est réellement soumis, cela se saurait. C'est si vrai que l'examen des votes de la deuxième partie de la loi de finances recèle quelques surprises.

Neuf budgets ont été rejetés, ce qui veut dire que quatorze ont été approuvés.

M. Eric Raoult. Combien ont-ils été réservés ?

M. le Premier ministre. On y vient !

Je pourrais gloser sur le fait qu'affirmer des priorités, c'est - sauf à se payer de mots - reconnaître des non-priorités. Or on ne peut accepter les premières et refuser les secondes, ou, plus exactement, on le peut, mais cela porte un nom, voire plusieurs, au choix : incohérence, démagogie, inconséquence.

M. Alain Bonnet. Et voilà !

M. Bernard Pons. Eh oui, monsieur Lajoinie !

M. le Premier ministre. Mais j'observe de surcroît que certains des budgets rejetés n'étaient pas, loin s'en faut, parmi les plus maltraités.

M. Millon s'est permis, au milieu de beaucoup de phrases superficielles et, excusez-moi, de quelques-unes de franchement fausses, cette affirmation que j'ai cueillie au passage et selon laquelle notre budget ne comporterait aucune réforme dans aucun de ses chapitres.

Parmi les budgets rejetés, je relève celui de l'audiovisuel, qui bénéficie d'une mesure nouvelle de 800 millions de francs pour modifier complètement les structures de financement de l'audiovisuel, ainsi que celui du ministère de l'intérieur, qui met mon ami Pierre Joxe et l'ensemble de ses services en mesure de faire aboutir la politique ambitieuse et réfléchie, notamment dans la modernisation des services, qu'exigent ces grands secteurs.

Si le budget de la justice n'est pas à la hauteur du souhaitable, nous le savons tous, et moi le premier, du moins va-t-il jusqu'au bout du possible et enregistre-t-il une augmentation nettement supérieure à la moyenne. Là encore une réforme est engagée.

Je pourrais ainsi multiplier les exemples, mais Jean Anciant a rendu cette tâche inutile.

En fait, si l'on peut reprocher l'aspiration du groupe communiste à accroître les dépenses, au moins doit-on reconnaître qu'il se situe dans une certaine cohérence - ce n'est pas la nôtre - au nom de laquelle il propose d'augmenter également les recettes, mais dans des conditions à mon sens destructrices pour les relations de l'économie française avec le monde extérieur. C'est pour cela que nous n'en voulons pas, mais nous savons au moins sur quoi nous ne sommes pas d'accord. Nous l'avons réentendu ce soir avec une emphase toute particulière et je me bornerai à émettre un salut négatif, mais admiratif devant la performance.

M. Bernard Pons. Vous pourriez au moins dire merci, monsieur Lajoinie !

M. le Premier ministre. En revanche on voit, sur certains bancs de droite, les mêmes demander à la fois toujours moins de recettes et souvent plus de dépenses. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. C'est faux !

M. Alain Griotteray. Vous vous croyez au P.S. !

M. le Premier ministre. C'est votre rôle d'opposants, diront certains. Si l'on veut ; mais alors il s'agit d'un rôle qui vous va bien, mieux qu'à quiconque. De ce fait il continuera de vous échoir irès longtemps, je l'espère.

M. François Loncle. Très bien !

M. Alain Griotteray. Vous n'êtes pas superstitieux !

M. le Premier ministre. Non, c'est un pronostic, fondé sur l'espoir que vous continuerez à vous conduire ainsi !

Nous avons eu d'ailleurs de la chance ce soir et, pour tout vous dire, j'ai pris plaisir à entendre M. Millon. Aurais-je la cruauté de dire pourquoi ? Je me sentais en sécurité ! (« Très bien » sur les bancs du groupe socialiste. - *Murmures sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Eric Raoult. Il faut décrypter !

M. François Loncle. On vous expliquera !

M. le Premier ministre. Quant à nous, plus modestement, mais opiniâtrement, nous continuerons à gouverner au mieux de l'intérêt des Français, à réformer en profondeur. Il est ainsi au moins neuf ou dix secteurs de l'action gouvernementale dans lesquels, contrairement à ce que vous affirmez, de grandes réformes sont engagées, du plan Armées-2000 et du rééchelonnement de tout notre équipement militaire notamment, à la rénovation de la gendarmerie, jusqu'aux P.T.T. en passant par l'Ile-de-France et par la rénovation du secteur public.

Vous vous êtes permis, monsieur Millon, d'écarter une nouvelle fois le moment où, immédiatement après vous avoir succédé, c'est-à-dire en arrivant pour cueillir les fruits de votre politique, nous étions, en effet, obligés d'éteindre des incendies en les prenant un par un. Or vous rappelez le problème du cas par cas au moment même où se noue, chez M. le ministre d'Etat chargé de la fonction publique, une négociation d'ensemble sur tous les problèmes judiciaires de la fonction publique. Vous avez donc neuf mois de retard mais on peut vous le pardonner : il vous fallait ce soir, quitte

à dire n'importe quoi, légitimer une inutile motion de censure. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Vives protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Jean Brocard. Scandaleux !

M. Patrick Balkany. C'est inutilement désagréable !

M. Alain Bonnet. C'est pourtant la vérité !

M. le Premier ministre. Nous continuerons donc à gouverner au mieux de l'intérêt des Français, à réformer en profondeur plus qu'à avancer par coups de boutoirs, à faire prospérer tous les grands chantiers que nous avons ouverts et qui, peu à peu, donneront un visage nouveau à notre pays.

Nous avons, pour cela, la confiance dont nous a honorés le Président de la République. Nous avons le soutien que nous apporte le groupe socialiste.

M. Bernard Pons. Et le groupe communiste !

M. Patrick Balkany. Vous n'avez pas de majorité et cela vous énerve !

M. le Premier ministre. Cela suffit bien à repousser les assauts que vous menez, sans trop y croire vous-mêmes, et qui se solderont ce soir, je le crois, par un nouveau rejet de cette nouvelle motion de cette sempiternelle censure. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Patrick Ollier. Dites merci aux communistes !

M. Patrick Balkany. Votre esquif prend l'eau ! Il va bientôt couler !

M. Jacques Dominati. Il a été totalement nul !

M. le président. La discussion générale est close.

La suite du débat est renvoyée à la prochaine séance.

3

EMPLOI ET EXCLUSION PROFESSIONNELLE

Communication relative à la désignation d'une commission mixte paritaire

M. le président. M. le président de l'Assemblée nationale a reçu de M. le Premier ministre la lettre suivante :

« Paris, le 17 novembre 1989.

« Monsieur le président,

« Conformément à l'article 45, alinéa 2, de la Constitution, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai décidé de provoquer la réunion d'une commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi favorisant le retour à l'emploi et la lutte contre l'exclusion professionnelle.

« Je vous serais obligé de bien vouloir, en conséquence, inviter l'Assemblée nationale à désigner ses représentants au sein de cette commission.

« J'adresse ce jour à M. le président du Sénat une demande tendant aux mêmes fins.

« Veuillez agréer, monsieur le président, l'assurance de ma haute considération. »

Cette communication a été notifiée à M. le président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

Les candidatures devront parvenir à la présidence avant le mardi 21 novembre 1989, à douze heures.

A l'expiration de ce délai, elles seront affichées.

Si le nombre des candidats n'est pas supérieur au nombre des sièges à pourvoir, la nomination prendra effet immédiatement.

Dans le cas contraire, elle aura lieu par scrutin.

4

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Vote sur la motion de censure déposée en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, par MM. Millon, Pons, Méhaignerie, Rossinot, Santini, Mestre, Clément, Haby, Mesmin, Mme Moreau, MM. Brocard, Perrut, Marcellin, Ligot, Hunault, Bégault, Wiltzer, Tenaillon, d'Ornano, de Robien, Jean-François Deniau, d'Harcourt, Jacques Farran, Jacquat, Salles, Dimeglio, Gonnot, Falco, Vasseur, Paecht, Colombani, Seitlinger, Desanlis, Ehrmann, Bayard, Pierre Micaut, José Rossi, Léotard, Chirac, Labbé, Juppé, Robert-André Vivien, Dehaine, Alain Cousin, André, Mme Christiane Papon, MM. Inchauspé, Chasseguet, Mauger, Lucien Richard, Houssin, Cointat, Bachelet, Couve, Couveinhes, Emmanuel Aubert, Pinte, Mme Michaux-Chevry, MM. Cuq, Ueberschlag, Delalande, Péricard, de Broissia, Guichard, Jean-Louis Masson, Sarkozy, Jean-Claude Mignon, Mme de Panafieu, MM. Richard Cazenave, Gorse, Devedjian, Julia, Drut, Léonard, Jean-Michel Ferrand, Goasduff, Bernard Debré, Guichon, Charroppin, Tranchant, Dassault, Jean Besson, Rufenacht, Tiberi, Ollier, Estrosi, Mme Bachelot, MM. Toubon, Cabal, Mazeaud, Mme Hubert, MM. Jean-Louis Debré, Masdeu-Arus, Doligé, Chamard, Grussenmeyer, Bernard Schreiner (*Bas-Rhin*), Jean de Gaulle, Adrien Durand, Mme Isaac-Sibille, MM. Baudis, Rochebloine, Geng, Birraux, Grimault, Guellec, Landrain, Jacquemin, Weber, Mme Monique Papon, MM. Chavanes, Fuchs, Couanau, Gengenwin, Foucher et Bayrou.

(Le Gouvernement ayant engagé sa responsabilité pour l'adoption, en première lecture, du projet de loi de finances pour 1990 [n° 895].)

La séance est levée.

(*La séance est levée à dix-neuf heures trente.*)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale.

CLAUDE MERCIER

